

INFOS DISTRICT

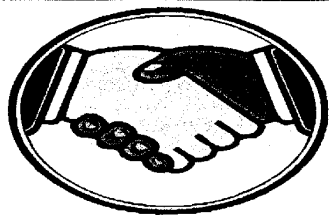
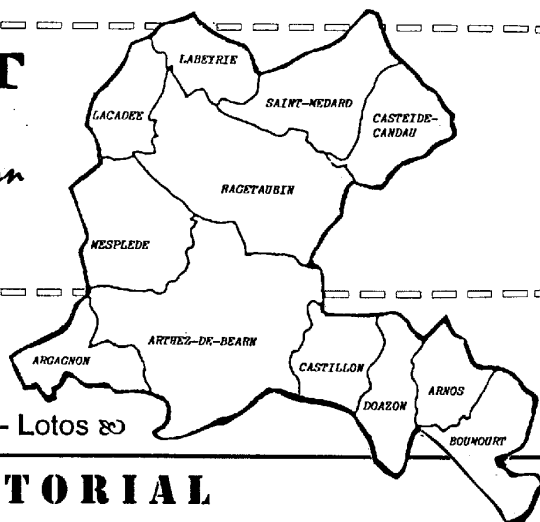
Journal d'information du District d'Arthez-de-Bearn

N° 3

15 OCTOBRE 1996

SOMMAIRE

- ◆ P.1 Editorial - P.2 Trois Entreprises en Une -
- P.3 Travaux aux écoles - P 4 Déchetterie : c'est parti ! ◆
- ☞ Supplément : Foire d'Automne - Fêtes et Animations - Lotos ☞



EDITORIAL

NOTRE AVENIR DEPEND DE NOUS

La mise en place récente de Plans Collectifs de Développement (P.C.D.), s'est traduite pour notre région par la création d'une nouvelle entité. D'abord géographique, avec le regroupement des quatre cantons (Arthez, Lagor, Orthez, Monein), puis administratif avec le Syndicat Mixte (District d'Arthez de Béarn, District de Lacq, District de Lagor, District de Monein, Communauté de Communes d'Orthez), le P.C.D se tourne résolument aujourd'hui vers l'économique avec, comme son nom l'indique, le souci d'un **développement collectif**.

Chacun d'entre nous peut et doit avoir son idée sur la question, mais il est intéressant de noter quelle représentation de ce territoire ainsi défini, on se fait autour de nous.

Le bureau d'études, mandaté par le Conseil Régional, dans le cadre de la préparation du P.C.D. fait le constat suivant « *Un bassin industriel de LACQ au devenir incertain ; ORTHEZ une capitale sans province ; des espaces ruraux longtemps endormis dans une routine de voisinage.* »

Une analyse dure, sans complaisance, peut-être discutable mais qui a le mérite de poser les vrais problèmes. Notre bassin de vie est « *une région de forts contrastes* », marquée par « *un déficit de cohérence* ».

ACTEURS DE NOTRE DEVELOPPEMENT



Faut-il pour autant tomber dans le piège de rendre les pouvoirs publics et le développement local responsables de tout et de rien ?

La véritable question est tout autre. Nous aurons mieux à faire en nous interrogeant sur le comment agir localement, dans le cadre d'une politique d'aménagement global définie à BORDEAUX, à PARIS ou à BRUXELLES et en y apportant des réponses.

Sans attendre des solutions miracles venues de l'extérieur, utilisons les moyens d'action qui sont à notre portée, et à tous les niveaux, pour être les véritables acteurs de notre développement.

Si nous le voulons, le P.C.D peut être l'occasion de créer une forte synergie locale, définissant ainsi ce que sera forcément notre propre avenir.

Ici et là, des femmes, des hommes, des associations, des collectivités locales bousculent un certain défitisme ambiant.

Citons pour l'exemple, l'Association des Commerçants et artisans du secteur d'Arthez de Béarn qui se mobilise pour que la Foire d'Automne soit davantage attrayante, ou encore ces chefs d'entreprises qui se regroupent pour travailler autrement sur ce qu'ils ont en commun.

Voilà deux initiatives locales auxquelles nous avons consacré une partie de ce bulletin.

Elles ont ce côté collectif qui va dans le bon sens. Cela doit inciter tous les porteurs de projets à se manifester. Le P.C.D doit être un formidable levier pour les aider à réaliser.

DISTRICT D'ARTHEZ DE BEARN - 26, rue du Bourdalat - 64370 ARTHEZ DE BEARN - ☎ & ☎ 05.59.67.49.10
Dépôt Légal n° 96-36 du 12 juin 1996

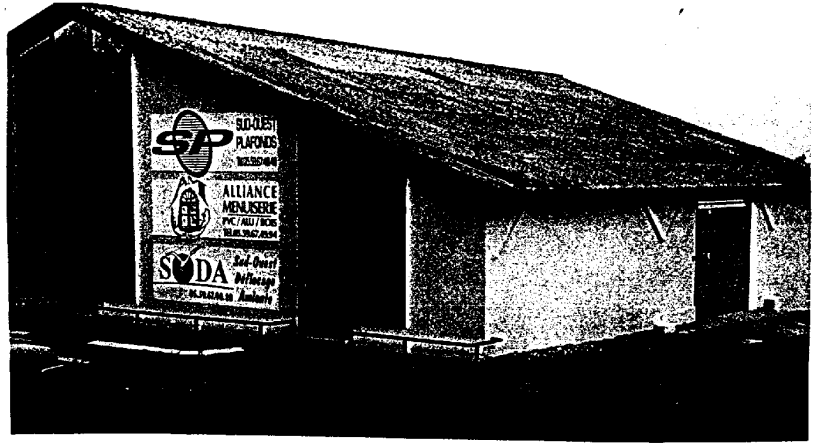


TROIS ENTREPRISES EN UNE

A la sortie d'Arthez, route de Castillon, un vieux bâtiment a pris un « sacré coup de jeune ». Rénové avec goût, il est aujourd'hui le siège de trois sociétés. Alain GAUFICHON, Chef d'entreprise à DOAZON, explique cette métamorphose.

Infos District : Comment est venue cette idée de venir vous implanter sur le territoire du District d'Arthez de Béarn ?

Alain GAUFICHON : Le siège de mon entreprise « SUD-OUEST PLAFONDS » était à NARROSSE près de DAX. Mais nous habitons DOAZON depuis douze ans et, avec mon épouse qui travaille avec moi, nous faisons tous les jours la navette. Il faut constater aussi que le marché est plus porteur par ici. Comme par ailleurs, la très grande majorité des cadres et ouvriers sont de cette région, une installation locale paraissait s'imposer naturellement. J'ai saisi l'opportunité de pouvoir acquérir le bâtiment où nous sommes actuellement. Il a été transformé en bureaux équipés de façon moderne, sur le devant, et la plus grande partie de ce local est aménagée pour le dépôt et le stockage du matériel.



Infos District : Comment passe-t-on de une à trois entreprises ?

Alain GAUFICHON : Deux d'entre elles dépendent directement de moi. Il s'agit d'une part de « SUD-OUEST PLAFONDS », société spécialisée dans la pose de plafonds suspendus, de planchers techniques, de cloisons amovibles, ou encore d'isolations phoniques. Quand nous avons quitté le sud des Landes, il y avait 11 ouvriers. Nous sommes 16 actuellement.

La seconde société « SODA » c'est « SUD-OUEST DEFLOCAGE AMIANTE ». Elle est de création récente et, comme son nom l'indique, spécialisée dans le déflocage d'amiante. Nous avons fait de gros chantiers pour les collectivités locales telles que le Conseil général (Collège CLERMONT à PAU), la Mairie de PAU (Ecole Henri IV) ou encore dans la région tarbaise. Cette société emploie 4 personnes pour l'instant.

La troisième entreprise a son siège sous le même toit que les deux précédentes, il s'agit d'« Alliance Menuiserie », appartenant à Patrick FERRIERE de DOAZON, associé à Thierry MARQUET. Ils sont spécialisés dans la menuiserie aluminium, le P.V.C., le bois et la plâtrerie.

Ils trouvent, auprès de nous, toute la logistique dont a besoin une entreprise en matière de secrétariat et de comptabilité pour ne citer que cela.

Infos District : Ce type de regroupement est-il une formule d'avenir ?

Alain GAUFICHON : J'y crois beaucoup. Non seulement parce que les sociétés mettent certains services en commun, mais également parce qu'elles peuvent se soutenir selon les fluctuations du marché. Nous avons en projet d'en accueillir d'autres.

Infos District : Quelle est le rôle d'une collectivité locale, telle que le District d'Arthez de Béarn, dans un cas comme le vôtre ?

Alain GAUFICHON : Soyons clairs. Pour ce qui existe à l'heure actuelle, le District a assuré l'arrivée de l'eau, le renforcement de la ligne électrique et l'aménagement de la voirie et du carrefour, pour davantage de sécurité dans un virage, à l'époque, plutôt dangereux. Mais il n'y a eu aucune subvention, d'aucune sorte.

Je pense néanmoins qu'un partenariat doit se développer entre le District d'Arthez de Béarn et les créateurs d'entreprise pour favoriser l'emploi sur notre territoire. Au cours du montage du premier dossier, j'avais rencontré un responsable des affaires économiques au niveau départemental, et c'est dans ce sens là, dans celui d'une étroite collaboration entre les différents partenaires, que nous devons aller.



Ecoles Du District

572 362 F de travaux

Où passent nos impôts ? Voilà une bonne question, surtout en ces temps-ci, à l'heure où nous recevons les feuilles concernant le paiement de la taxe d'habitation, puisque quasiment tous les contribuables sont concernés.

Pour le District d'Arthez qui avait augmenté le montant des contributions directes, lors

ECOLE D'ARGAGNON
du vote du budget primitif, un élément de réponse se trouve dans les travaux de rénovation aux écoles primaires qui ont été effectués durant l'été.

Après consultation des entreprises, le Conseil de District du 2 août 1996, a décidé de retenir les entreprises suivantes et il a autorisé le président à signer les marchés.

La première tranche de travaux pour un total de 572 362 F TTC a été effectuée ou est en cours (Ecole de Castillon par exemple) et sera terminée en décembre 1996. La seconde tranche (Ecole d'Arthez) est pour le premier semestre 1997.

ECOLE D'ARGAGNON

Lot maçonnerie :	PARNAUT Camille	78 443,06 F T.T.C
Lot charpente-isolation-menuiserie :	SARL GUIRESSE	37 501,11 F T.T.C
Lot plomberie :	Sté A.G.C.S.	6 036,03 F T.T.C
Lot peinture :	SIMON Sylvie	26 544,06 F T.T.C

ECOLE D'ARTHEZ-DE-BEARN

Lot maçonnerie (assainissement) :	LOPES Carlos Manuel	11 785,33 F T.T.C
-----------------------------------	----------------------------	-------------------

ECOLE DE BOUMOURT

Lot maçonnerie :	GALOPIN Patrick	10 764,00 F T.T.C
Lot charpente :	EURL LALANNE	1 809,00 F T.T.C
Lot peinture :	LAFITTE Jean-Pierre	11 276,10 F T.T.C

ECOLE DE DOAZON

Lot maçonnerie :	GALOPIN Patrick	7 181,73 F T.T.C
Lot isolation :	SUD-OUEST PLAFONDS	84 746,94 F T.T.C

ECOLE DE LABEURIE

lot maçonnerie :	DARRACQ Michel	13 445,08 F T.T.C
lot peinture :	CAMPAGNE Paul	29 619,95 F T.T.C

ECOLE DE CASTILLON D'ARTHEZ

Préau

◆ Lot terrassement-maçonnerie-revêtement sol :	
LABORDE Jean-Luc	116 672,92 F T.T.C
◆ Lot charpente métallique-couverture :	
SARL C.M.A.	107 927,36 F T.T.C
◆ Lot électricité :	
TEULÉ Jean-Marc	10 911,89 F T.T.C

Classe

◆ Lot menuiserie :	
SARL HOURCADE	12 005,73 F T.T.C
◆ Lot électricité :	
TEULE Jean-Marc	5 694,73 F T.T.C





DECHETTERIE : C'EST PARTI !

La commission qui s'occupe plus particulièrement du projet de la construction de la déchetterie, au quartier N'Haux, à ARTHEZ, a passé un été studieux.

Tout d'abord, à la suite de la publication du dernier numéro d'« INFOS-DISTRICT », un administré d'Arthez, Monsieur LELONG, a fait part de certaines remarques et suggestions que lui inspirait ce projet.

Après une rencontre avec les responsables du Conseil de District, certains points ont été revus afin d'apporter une meilleure efficacité au service rendu.

La commission « Déchetterie » est allée également visiter les installations identiques du canton d'Arudy, en fonctionnement depuis quelques mois, où elle était reçue par les élus locaux. Une rencontre riche d'enseignements avant la prise de décisions en ce qui concerne le fonctionnement.

Troisième volet, la réunion de la commission d'appel d'offres pour l'ouverture des plis contenant la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux. : les résultats sont les suivants.

Lot n° 1 : Terrassements, Génie Civil, Voirie, Assainissement, Clôtures

SARL LAFFITTE Frères - 64150 Mourenx
559 625, 01 F T.T.C

Lot n° 2 : Fourniture et mise en place de bennes et de conteneurs

Construction Mécaniques du Pays d'Orthe - 40300 Saint-Lon-les-Mines
145 684, 80 F T.T.C

Lot n° 3 : Fournitures et pose de panneaux de signalisation

DELTAPLAST Signalétique S.A. - 64230 Sauvagnon
34 747,37 F T.T.C



Lors de la réunion du 2 août 1996, le Conseil de District a pris acte des choix de la commission et a autorisé le président à signer les marchés.

A ce jour les travaux ont commencé. Les conditions d'ouverture au public, aux artisans, aux commerçants, ainsi que les modalités de fonctionnement seront publiées ultérieurement à l'aide d'un numéro spécial «Déchetterie du District d'Arthez» que vous trouverez bientôt dans votre boîte aux lettres, dans les mairies ou au siège du District.

UN EXEMPLE A SUIVRE



La démarche de Monsieur LELONG, résidant à Arthez qui a apporté ses compétences au projet «Déchetterie» à la suite de la publication du plan, dans «Infos-District» est à plus d'un titre digne d'intérêt. Elle a permis, entre autre, à un particulier de faire des suggestions qui ont conduit à l'amélioration d'un projet collectif. Sans aucun doute, un exemple à suivre. Vos délégués au District sont là pour vous écouter et prendre en compte les suggestions qui vont dans le sens de l'intérêt général.